PROGRAMME DE FORMATION · MONDIAL SÉCURITÉ INCENDIE

Formation sécurité incendie sur mesure

Un programme construit pour vos locaux, votre activité et vos risques.

Organisme de formation : **Mondial Sécurité Incendie** — certifié Qualiopi

DURÉE	PUBLIC	PRÉREQUIS
Selon vos besoins (de 2 heures à une demi-journée)	**Restaurants, hôtels, commerces, bureaux, établissements recevant du public, copropriétés**	**Aucun**

EFFECTIF	LIEU	FINANCEMENT
À définir avec vous	**Dans vos locaux (intra-entreprise), à Paris et en Île-de-France**	**0 €* via votre OPCO**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les risques d'incendie propres à votre activité
- Maîtriser les moyens de secours présents dans vos locaux
- Réagir efficacement : alerte, extinction, évacuation
- Répondre à vos obligations de formation et d'exercices

CONTENU DE LA FORMATION

1 Analyse préalable

- Échange sur votre activité, vos locaux et vos équipes
- Choix des modules : extincteurs, EPI, évacuation, risques spécifiques

2 Exemples de modules

- Cuisines professionnelles : feux d'huile (classe F), couverture anti-feu
- Hôtellerie : évacuation de nuit, accueil de la clientèle
- Copropriétés : consignes, parkings et parties communes

3 Mise en pratique

- Extinction sur feu réel
- Exercices sur vos propres installations

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes : Programme établi avec vous, apports théoriques, démonstrations, exercices pratiques.

Moyens : Générateur de flammes ou bac à feu écologique, extincteurs adaptés à vos risques, support visuel.

Formateur : Formateur spécialisé en sécurité incendie, expérience terrain en prévention et en intervention.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation : Mises en situation et questionnaire adaptés aux modules choisis.

Validation : Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Réglementation : Code du travail, articles R4227-28 et R4227-39 ; réglementation propre à votre établissement.

MODALITÉS PRATIQUES

Délai d'accès : Session organisée sous 2 à 4 semaines après accord, selon vos disponibilités et l'accord de prise en charge.

Tarif : Sur devis. Prise en charge possible par votre OPCO : 0 € pour l'entreprise selon votre éligibilité (nous montons le dossier).

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-nous avant l'inscription pour étudier les adaptations nécessaires (référent handicap : 09 50 79 37 39).

* Prise en charge selon les règles de votre OPCO (taille de l'entreprise, budget formation de l'année). Mondial Sécurité Incendie est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Inscription et renseignements

Nous vérifions gratuitement votre prise en charge OPCO et fixons la date avec vous.

09 50 79 37 39
contact@mondial-securite-incendie.fr
mondial-securite-incendie.fr